



Version 04.02.2026

## Règlement 2026

### Infos utiles – Consignes

Veuillez consulter les mises à jour et les infos sur les pages du site [www.panathlon-chablais.ch](http://www.panathlon-chablais.ch)

Toute désignation de personne s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

#### Art. 1. Organisation

Le Panathlon Club Chablais (PCC, en abrégé ci-après) organise depuis 2016, la Course des deux chapelles (C2C, ci-après), afin de récolter des fonds et de se faire connaître.

Le Panathlon International - Club du Chablais vaudois et du Chablais valaisan, est une association libre, sans but lucratif, juridiquement reconnue. Les buts de ce club service sont éthiques et culturels.

Une commission est en charge de l'organisation de la manifestation.

Club organisateur, le PCC est membre d'"Athlétisme Valais" la Fédération valaisanne d'athlétisme FVA – WLV et des sociétés locales de la Ville de Monthey.

Diverses sociétés et entreprises (chronométreur, etc.) sont mandatées pour l'organisation.

Ne pouvant pas répondre individuellement à toutes les demandes, de nombreux renseignements sont disponibles sur nos documents ou auprès du chronométreur.

La page web officielle, avec toutes les informations, est [www.panathlon-chablais.ch/course-des-2-chapelles](http://www.panathlon-chablais.ch/course-des-2-chapelles).

#### Art. 2. La course

La 9<sup>e</sup> édition de la Course des 2 chapelles a lieu le **dimanche 03 mai 2026**.

Cette course à pied caritative en montagne est une étape de la **Coupe valaisanne de la montagne (CVSM, ci-après)** de la Fédération valaisanne d'athlétisme (FVA).

Le parcours relie la chapelle du Pont à Monthey (Valais – Suisse) aux Cerniers, en passant par la chapelle des Giettes.

#### Art. 3. Règlement de la CVSM, RO de Swiss Athletics, autres règlements

Les règlements et dispositions en vigueur, notamment ceux de la FVA et de Swiss Athletics, ainsi que les prescriptions cantonales et communales, font foi.

Les modalités, l'attribution des points et les classements de la CVSM sont à consulter sur le site [www.fva-wlv.ch](http://www.fva-wlv.ch).

Le règlement sur l'organisation des compétitions d'athlétisme (RO) est disponible sur le site [www.swiss-athletics.ch/fr/](http://www.swiss-athletics.ch/fr/).

#### Art. 4. Participation

La course est ouverte aux licenciés et aux non-licenciés, coureurs ou marcheurs, jeunes et moins jeunes, en excellente santé et convenablement entraînés, dans différentes catégories. Une inscription est obligatoire.

Pour des raisons de sécurité et d'aire d'arrivée restreinte, le nombre de participants maximum est fixé à 500, toutes catégories confondues. Les inscriptions seront fermées quand cette limite sera atteinte.



## Art. 5. Catégories, classes d'âge

<b>Coureurs</b>	<b>années de naissance</b>	<b>âges</b>	<b>catégories internationale</b>	<b>dossards</b>
Ecoliers 1 / Ecolières 1	2017 – 2019	7 - 9 ans	U10MW	vert
Ecoliers 2 / Ecolières 2	2015 – 2016	10 - 11 ans	U12MW	jaune
Ecoliers 3 / Ecolières 3	2013 – 2014	12 - 13 ans	U14MW	rouge
Promo Garçons / Promo Filles	2009 – 2012	14 - 17 ans	U16MW + U18MW	orange
Juniors Hommes / Juniors Dames	2007 – 2008	18 - 19 ans	U20MW	orange
Elites Hommes / Elites Dames	1987 – 2006	20 - 39 ans	U23MW-MW-MW35	noir
Hommes 1 / Dames 1	1977 – 1986	40 - 49 ans	MW40-MW45	noir
Hommes 2 / Dames 2	1967 – 1976	50 - 59 ans	MW50-MW55	noir
Hommes 3 / Dames 3	1927 – 1966	60 ans et +	MW60-MW65+	noir

## Marcheurs et familles

Populaires**	1925 – 2019	7 ans et +		bleu
--------------	-------------	------------	--	------

\*\* Bâtons autorisés. Chronométrage sans classement.

## **NOUVEAU** Catégorie entreprise

Entreprise / groupe***	1925 – 2019	7 ans et +		rose
------------------------	-------------	------------	--	------

\*\*\* inscription par groupe de 3 personnes, le temps du dernier membre de l'équipe compte pour le chronométrage.

Notre course étant une compétition en montagne, nous accueillons les enfants âgés d'au moins 7 ans.

## Coupe valaisanne de la montagne (CVSM):

Selon le règlement de la CVSM en vigueur

- des classes d'âge différentes ou supplémentaires peuvent être utilisées pour l'établissement du classement cantonal,
- l'âge est déterminé par la date de naissance prise comme référence dès la première participation,
- l'orthographe du nom et du prénom doit être identique pour les différentes courses de la CVSM,
- la date de naissance (JJ.MM.AAAA) et le lieu de résidence exacts doivent être indiqués à l'inscription.

Selon le RO de Swiss Athletics, le passage d'une catégorie à la suivante supérieure se fait chaque fois en début de l'année civile, au cours de laquelle la limite d'âge inférieure est atteinte.

Bâtons autorisés uniquement en catégorie Populaires.

## Art. 6. Parcours

Les 3 parcours Monthevy - Les Cerniers sont accessibles à tout le monde, aussi bien les spécialistes que les familles. Ils sont composés de routes goudronnées et de sentiers de randonnée.

### 1<sup>e</sup> parcours destiné aux élites hommes et dames, hommes 1-2-3, dames 1-2-3

#### Départ des coureurs:

- Monthevy - Les Cerniers, via les pods, en course à pied (bâtons non autorisés)
- Distance: 9 km. Dénivelé: +999 m (D+) / -136 m
- Départ: Chapelle du Pont, Place de l'Hôtel de Ville, 1870 Monthevy (426 m d'altitude)



- Cheminement: rue des Granges, pont couvert, route de la Cretta, route du Morneau, route de Champian, La Condémine, La Loëx, Prafenne, route de Vérossaz, Chapelle des Giettes, Village des igloos, les Cerniers
- Point culminant: le village des igloos de l'hôtel Whitepod (1410 m d'altitude)
- Arrivée: Les Cerniers (parking du restaurant), Route des Cerniers 100, 1871 Les Giettes (1280 m d'altitude)
- Ravitaillements: La Loëx (3.3 km) et Chapelles des Giettes (4.8 km).

## **2<sup>e</sup> parcours destiné aux promo et aux juniors**

- Monthei - Les Cerniers, en course à pied (bâtons non autorisés)
- Distance: 6.8 km. Dénivelé: +865 m
- Départ: Chapelle du Pont, Place de l'Hôtel de Ville, 1870 Monthei (426 m d'altitude)
- Cheminement: rue des Granges, pont couvert, route de la Cretta, route du Morneau, route de Champian, La Condémine, La Loëx, Prafenne, route de Vérossaz, Chapelle des Giettes, les Cerniers
- Arrivée: Les Cerniers (parking du restaurant), Route des Cerniers 100, 1871 Les Giettes (1280 m d'altitude)
- Ravitaillements: La Loëx (3.3 km) et Chapelles des Giettes (4.8 km).

## **3<sup>e</sup> parcours destiné aux populaires**

- Monthei - Les Cerniers, en marche, nordic walking ou course à pied (bâtons autorisés)
- Distance: 6.8 km. Dénivelé: +865 m
- Départ: Chapelle du Pont, Place de l'Hôtel de Ville, 1870 Monthei (426 m d'altitude)
- Cheminement: rue des Granges, pont couvert, route de la Cretta, route du Morneau, route de Champian, La Condémine, La Loëx, Prafenne, route de Vérossaz, Chapelle des Giettes, les Cerniers
- Arrivée: Les Cerniers (parking du restaurant), Route des Cerniers 100, 1871 Les Giettes (1280 m d'altitude)
- Ravitaillements: La Loëx (3.3 km) et Chapelles des Giettes (4.8 km).

## **4<sup>e</sup> parcours destiné aux écoliers 1, 2 et 3**

- Les Giettes - Les Cerniers, pour les écoliers / écolières.
- Distance: 1.8 km. Dénivelé: +185 m.
- Départ: Chapelle des Giettes, route de Vérossaz 80, 1871 Les Giettes. 1111 m d'altitude.
- Cheminement Chapelle des Giettes, Les Cerniers
- Arrivée: Les Cerniers (parking du restaurant), Route des Cerniers 100, 1871 Les Giettes (1280 m d'altitude)

## **NOUVEAU 5<sup>e</sup> parcours destiné aux entreprises / groupes**

- Les Giettes - Les Cerniers.
- Distance: 4 km. Dénivelé: +200 m / -130 m.
- Départ: Chapelle des Giettes, route de Vérossaz 80, 1871 Les Giettes. 1111 m d'altitude.
- Cheminement Chapelle des Giettes, Les Cerniers
- Arrivée: Les Cerniers (parking du restaurant), Route des Cerniers 100, 1871 Les Giettes (1280 m d'altitude)

Arrivée pour tous: Les Cerniers (1280m d'altitude)

Les participants sont priés de faire **attention au trafic routier** malgré la présence de bénévoles aux carrefours, de **respecter l'environnement**, de suivre les **chemins balisés** par l'organisateur, sur les trottoirs ou au bord des routes, pour des raisons de sécurité et d'équité sportive. Le passage des secours est prioritaire.



## Parcours de courses

- Le jour de course, des drapeaux indiquent les parcours, une moto ou vélo électrique ouvre la course au départ de Monthey, et un coureur ouvre les courses des Ecoliers.
- Un "marcheur-balais" ferme la course. Il n'y a pas de meneurs d'allure.
- Marquage de chaque kilomètre depuis le départ.
- Les distances et les dénivelés figurent à titre indicatif seulement.

## Art. 7. Finances

Les bénéfices sont versés à des sportifs soutenus par le Panathlon.

### Tarifs des inscriptions

Coureurs	Jusqu'au lundi 30 mars 2026	Jusqu'au mercredi 2 mai 2026	Sur place
Ecoliers 1 / Ecolières 1	offert	Offert	10.-
Ecoliers 2 / Ecolières 2	offert	Offert	10.-
Ecoliers 3 / Ecolières 3	offert	Offert	10.-
Promo Garçons / Promo Filles	30.-	35.-	40.-
Juniors Hommes / Juniores Dames	30.-	35.-	40.-
Elites Hommes / Elites Dames	30.-	35.-	40.-
Hommes 1 / Dames 1	30.-	35.-	40.-
Hommes 2 / Dames 2	30.-	35.-	40.-
Hommes 3 / Dames 3	30.-	35.-	40.-
Populaires	30.-	35.-	40.-
Entreprises / Groupes (pour 3 personnes)	90.-	105.-	120.-

### Inclus dans la finance d'inscription:

- **pasta-party** à l'école de Choëx
- **transport des sacs** du départ de Monthey à l'arrivée Place des Cerniers
- **transport des écoliers** en bus de Monthey au départ aux Giettes
- **transport retour** à l'école de Choëx, puis à Monthey en bus navette
- **coupon de tombola** pour le tirage au sort des dossards

Sur le site du chronométreur sptiming.com, possibilité de majorer volontairement la taxe d'inscription par le versement d'un **don** en faveur des jeunes sportifs parrainés par l'organisateur.

**Des frais** (frais de traitement et frais administratif) pour le paiement sécurisé sont prélevés par le chronométreur SP Timing, en fonction du moyen de paiement choisi lors de l'inscription on-line par débit direct ou par virement en ligne (Visa, Mastercard, Twint).

Un code de réduction (personnel, ne pouvant ni être cédé ni être vendu) obtenu dans le cadre d'un accord ou d'un partenariat doit être saisi dans le champ dédié lors de l'inscription sur le site du chronométreur, en respectant le délai.

La course ayant un but caritatif, en aucun cas la finance d'inscription n'est remboursée, sauf si l'**assurance annulation** proposée par le chronométreur (conditions sur sptiming.ch) a été payée lors de l'inscription on-line.



## Art. 8. Inscriptions on-line

S'inscrire par internet est simple et facilite l'organisation de la course:

- Vous aurez votre prénom imprimé sur le dossard
- Vous faites des économies et vous avez la possibilité de faire un don supplémentaire
- Avec l'assurance annulation proposée, le prix d'achat de l'inscription est remboursé en cas d'empêchement

### Processus d'inscription, étape par étape:

- Ouvrir le site des organisateurs [www.panathlon-chablais.ch/course-des-2-chapelles](http://www.panathlon-chablais.ch/course-des-2-chapelles)
- Prendre connaissance et accepter les indications et les règlements
- Cliquer sur le lien d'inscription on-line du chronométrage SP Timing
- Vous connecter à votre compte SP Timing ou créer un compte gratuit
- Choisir la Course des deux Chapelles du 03.05.2026, puis votre catégorie (seules les catégories disponibles en fonction de votre âge et de votre sexe s'ouvrent), puis vos options
- Ajouter votre inscription au panier - Pour inscrire vos enfants, vos amis ou les coureurs de votre team avec votre compte SP Timing, vous devez lier ces comptes avec le vôtre. Lisez les explications dans l'aide de SP Timing
- Choisir le moyen de paiement sécurisé
- L'inscription n'est effective qu'après réception du paiement
- Recevoir une confirmation de SP Timing par e-mail
- Un ou deux jours avant la course, SP Timing envoie par e-mail des informations aux personnes inscrites

**En cas de questions ou de problèmes** concernant le formulaire d'inscription, votre compte ou profil, le paiement ou l'assurance annulation, **veuillez contacter directement le chronométrage** par e-mail à [info@sptiming.ch](mailto:info@sptiming.ch).

Délai d'inscription en ligne: **samedi 02.05.2026 à 23h59**.

La liste provisoire des participants, avec la mention du paiement effectué, est publiée sur le site du chronométrage.

## Art. 9. Remise des dossards et inscriptions sur place

Bureau des inscriptions et de remise des dossards (bureau de course) le jour de la manifestation: salle du **Restaurant Le Capri**, rue du Pont 2 (Place de l'Hôtel de Ville), 1870 Monthey, à proximité de la ligne de départ, y compris pour les Ecoliers dont le départ est aux Giettes.

- Inscriptions sur place: de 8h00 à 9h15
- Dossards: de 8h00 à 09h30

Paiement en francs suisses (CHF) ou par TWINT exclusivement.

## Art. 10. Dossards

Chaque participant reçoit:

- **son dossard**, y compris un transpondeur (puce) collé, à conserver

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre de manière visible tout à long de la course.

Pour ceux inscrits à l'avance, le dossard est personnalisé (prénom imprimé).

Aucun participant ne sera admis au départ s'il n'est pas en possession d'un dossard retiré et payé avant la fermeture du bureau.

- **des coupons**
  - 1 bon "pasta-party" pour l'assiette de pâtes offerte à l'école de Choëx
  - 1 coupon de tombola à déposer dans l'urne à l'école de Choëx
  - 1 autocollant à fixer visiblement sur le sac que l'organisateur transporte
- **un sac cadeau**, dans la limite des stocks disponibles



## Art. 11. Horaire des départs

Catégories	Lieux	Départ
Coureurs - élites, adultes, hommes, dames, vétérans	Chapelle du Pont	10h00
Coureurs - promo et aux juniors	Chapelle du Pont	10h00
Populaires	Chapelle du Pont	10h05
Ecoliers 1, 2 et 3	Chapelle des Giettes	11h00
Entreprises / Groupes	Chapelle des Giettes	11h05

## Art. 12. Transport depuis Monthey - horaires

- **Départ du bus à 10h05**, devant la Banque Cantonale du Valais (BCVs), Place Centrale 6, CH-1870 Monthey, à proximité du bureau de course.
- **Les Ecoliers** inscrits, en priorité, sont transportés en car au départ des Giettes.
- Les accompagnateurs peuvent utiliser le bus, en fonction des places libres disponibles. L'accès en voiture et le parage aux Giettes sont limités. Aucun parking aux Cerniers.

## Art. 13. Transport des sacs d'habits, récupération et horaire

- Transport d'un sac de taille raisonnable: **coller le coupon** (remis avec le dossard) sur le sac et le **déposer jusqu'à 10h05** dans le bus signalé au départ, devant le Restaurant Capri, sans surveillance! Sacs à récupérer aux Cerniers, sans surveillance!
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de casse ou de vol.

## Art. 14. Vestiaires et WC au départ de Monthey et des Giettes, à l'arrivée aux Cerniers

- Pas de vestiaires aux départs de Monthey et des Giettes.
- Des toilettes publiques sont disponibles en ville, à proximité du bureau de remise des dossards ainsi que des toilettes mobiles au départ des enfants aux Giettes.
- Des vestiaires sous tentes et toilettes mobiles sont disponibles à l'arrivée aux Cerniers.

## Art. 15. Vestiaires et WC à la salle de gym de Choëx

- Un espace sous tente pour se changer, séparé hommes / femme, est à disposition.
- Pas de douche.
- Des toilettes sont disponibles.

## Art. 16. Remise des prix et pasta party à la salle de gym de Choëx

- **NOUVEAUTÉ:** les participants et spectateurs seront véhiculés en bus navette jusqu'à la **salle de gym de Choëx** où se déroulera la pasta party et la remise des prix.
- Une assiette de pâtes est incluse dans le prix d'inscription, servie **dès 12h15**.
- Raclette et boissons vendues en faveur de sportifs soutenus par le Panathlon. Tarifs affichés sur place.

Les informations relatives aux allergènes peuvent être recueillies oralement auprès du cuisiner.

Gâteaux vendus "à votre bon cœur", en faveur d'une association caritative partenaire.

Sur place, paiement en francs suisses (CHF) ou par TWINT exclusivement.



## Art. 17. Transports retour à Monthey, horaires

Les horaires des bus navettes sont à consulter sur notre site internet et notre page facebook (Panathlon Club Chablais)

- Bus navette pour la descente depuis Les Cerniers vers la salle de gym de Choëx et Monthey Place de l'Hôtel de Ville.
- Après le départ des écoliers aux Giettes, un minibus amène les accompagnants aux Cerniers.
- Descente des Cerniers vers la Salle de gym de Choëx pour les coureurs et les accompagnants.
- Entre les horaires, un minibus fait la navette entre Les Cerniers et Monthey.

Veuillez prendre note que le paiement de l'inscription incluant le transport ne garantit pas une place au moment désiré.

Nous comptons sur votre **patience** entre les rotations de bus.

Les accompagnateurs peuvent utiliser le bus, en fonction des places libres disponibles.

Transports publics: horaires du bus (payant) sur [www\(tpc.ch](http://www(tpc.ch)

Les coureurs et marcheurs qui redescendent à pied à Choëx ou Monthey avant la fin de la manifestation sont priés de laisser la **priorité à ceux qui montent**. Après la fermeture de la course, il n'y a plus de bénévoles, ni sur le parcours, ni aux carrefours.

## Art. 18. Résultats et diplôme

Temps de course déterminé par le passage du transpondeur (puce) sur le tapis de chronométrage électronique à l'arrivée (pas de tapis aux départs). Classements selon les catégories.

Résultats provisoires **en direct** affichés sur des écrans du chronomètre à l'arrivée. Après l'épreuve, tous les classements sur [www.panathlon-chablais.ch](http://www.panathlon-chablais.ch) et sur SP Timing.

Photos et vidéos sont publiées sur notre site internet, sur les réseaux sociaux (Facebook) et les plateformes multimédias.

Si un participant constate une erreur dans ses données personnelles, il doit avertir l'organisateur dès la publication.

## Art. 19. Distribution des prix et tombola

Distribution et cérémonie protocolaire dès **13h30** à la salle de gym de Choëx.

Remise des prix aux 5 premiers des catégories coureurs.

Tirage au sort de prix dans la catégorie Populaires sans classement (marcheurs et familles): consultez la liste des gagnants à l'arrivée et retirez le lot personnellement en présentant son dossard lors de la distribution des prix.

Tirage au sort des dossards avec plusieurs lots et bons d'achat à gagner. Coupon disponible sur le dossard, à déposer jusqu'à 13h15 dans l'urne à l'arrivée et présence obligatoire lors du tirage pour retirer le lot personnellement.

Prix spéciaux, en cas de record du parcours notamment. Aucun prix ne sera expédié.

## Art. 20. Météo, annulation et équipement

- La course a lieu par n'importe quel temps, mais peut être annulée ou interrompue pour des raisons extrêmes de force majeure.
- Les participants doivent porter un équipement et des chaussures appropriés aux conditions météorologiques et à un environnement de type alpin.



## Art. 21. Ravitaillements et premiers secours

- Ravitaillement intermédiaire (eau, thé froid): La Loëx, après le 3<sup>e</sup> km.
- Ravitaillement intermédiaire (eau, thé froid): Chapelle des Giettes après 4.8 km
- Ravitaillement à l'arrivée (eau, thé froid) + poste de Samaritains: Les Cerniers
- Pas de ravitaillement intermédiaire sur le parcours des Ecoliers.

## Art. 22. Temps limite et abandon

- Fermeture du contrôle d'arrivée à 12h30.
- Les participants qui abandonnent sont priés de s'annoncer sans délai auprès de l'organisateur (pour des raisons de sécurité).

## Art. 23. Accès, parkings, restrictions de circulation

### Accès au départ

- en train, Gare AOMC Monthey-Ville à 400m, ou Gare CFF à 1km.
- Parkings: Place de l'Hôtel de Ville / Château-Vieux / Cotterg (à 400m) / Place d'Armes (à 500m).
- Le parage, limité, s'effectue possiblement aux Giettes pour assister au départ des enfants et des entreprises / groupes.
- Entre Monthey et Les Cerniers, la circulation est brièvement perturbée entre 10h00 et 13h00 lors du passage des coureurs et des marcheurs sur le parcours. Hormis des fermetures momentanées, les routes restent ouvertes à la circulation.

### Accès à la salle de gym de Choëx (remise des prix et pasta party)

- Parage possible devant la salle et selon indications des bénévoles parking.

### Restrictions

- Accès à l'arrivée en voiture: les environs des Cerniers sont bloqués pour l'arrivée et sont réservés aux riverains.
- Le passage des secours est prioritaire.
- Les automobilistes sont priés de suivre les indications des policiers et des bénévoles notamment sur le premier kilomètre et pour le parage limité aux Giettes et à la salle de gym de Choëx.
- Les routes de Choëx, des Giettes et des Cerniers sont des routes postales avec priorité aux cars. Laissez le passage libre!
- Les vélos et engins motorisés sont interdits sur le parcours.

### Suggestions

Possibilité pour les accompagnants d'utiliser le bus navette, selon les consignes.

Pensez à utiliser les transports publics et au covoiturage en vous regroupant dans un même véhicule!

### Remerciements

Les organisateurs remercient les riverains pour leur bonne compréhension.

### Accompagnateurs

L'accès en voiture et le parage aux Cerniers sont réservés aux riverains. Veuillez privilégier les bus (car postal, navette).

### Animaux

Il est interdit de participer avec un chien, même tenu en laisse.



## Art. 24. Antidopage

Le "Statut concernant le dopage" édicté par Swiss Olympic, les dispositions de Swiss Athletics et d'Antidoping Suisse, sont applicables. Infos: [www.antidoping.ch](http://www.antidoping.ch)

## Art. 25. Assurances et responsabilités

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, dégât, casse ou de vol.
- Assurances et frais sont entièrement à la charge des participants.
- Les concurrents participent sous leur propre responsabilité.
- Les mineurs sont placés sous la responsabilité de leur représentant légal.

## Art. 26. Obligations

Par son inscription, effectuée par lui-même ou un tiers, le concurrent accepte ce présent règlement, celui de la CVSM, les indications de l'organisateur et du chronométreur, et doit s'y conformer.

## Art. 27. Protection des données

- Afin de permettre l'organisation (inscription, paiement, communication, etc.) et surtout le chronométrage électronique, les données personnelles sont utilisées par l'organisateur et le chronométreur. L'organisateur s'interdit de céder les données des participants à des tiers non impliqués dans la course ou à des fins commerciales.
- Par son inscription, effectuée par lui-même ou un tiers, le participant donne son autorisation à la publication de son nom, de son prénom, de son année de naissance, de son lieu de domicile, de son club, de son numéro de dossard, de son temps de course et de son classement dans les listes de départ et de résultats de la C2C et de la FVA. Cette autorisation est valable également pour la publication sur internet, dans les médias écrits et électroniques, pour l'affichage et pour les annonces faites par les speakers. L'organisateur envoie une lettre d'information par e-mail quelques fois par année aux inscrits, avec la possibilité de se désinscrire dans chaque newsletter.
- Tout participant (une personne présente dans la zone de la manifestation) renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Les photos et films réalisés dans le cadre de la C2C peuvent être utilisés sur internet, par des médias écrits et électroniques, dans nos propres moyens de communication, dans des magazines ou des livres sans donner droit à une indemnisation.

Pour toutes demandes particulières et motivées concernant leurs données personnelles, les participants peuvent s'adresser par écrit à l'organisateur: Panathlon Club Chablais, Case Postale, 1870 Monthei.

## Art. 28. Fair-play et chartes

Tout est mis en œuvre afin que cette édition se déroule dans les meilleures conditions. Le Panathlon est un mouvement international à buts éthiques et culturels, au service du sport et des sportifs, qui défend le fair-play. Nous comptons sur l'indulgence des participants et des suiveurs.

Le Panathlon Club Chablais fait la promotion d'une saine éducation sportive, avec diverses chartes ("Fair-play", "Droits de l'enfant", "Devoirs des parents", etc.) à télécharger sur notre site ou sous la forme d'un dépliant distribué lors de nos manifestations.

## Art. 29. Droit d'auteur

Il y a lieu de présumer que les données (informations, résultats, images, etc.) mises à disposition par l'organisateur sont protégées par la législation sur le droit d'auteur et que leur utilisation, publication ou reproduction (hormis pour un usage strictement personnel), de manière partielle ou complète, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable du Panathlon Club Chablais.



## Art. 30. Modifications et autres dispositions

Des changements inhérents à l'organisation de la course sont possibles en tout temps. Le site internet du Panathlon Club Chablais est régulièrement mis à jour. Les speakers communiquent des consignes le jour de la course et nous vous prions de suivre les indications des policiers, des secouristes, du chronométreur, de l'organisateur et des bénévoles.

- Toute activité (y.c. distribution de flyers) doit être préalablement autorisée par l'organisateur.
- Pour tous les cas non prévus, la commission d'organisation de la C2C du PCC tranchera sans appel.
- Des remarques, des critiques, des suggestions, des félicitations: **donnez-nous votre avis à [info@panathlon-chablais.ch](mailto:info@panathlon-chablais.ch)**
- Le présent règlement entre immédiatement en vigueur.

## Merci et bonne course!

La présidente de la manifestation : Caroline Dayen